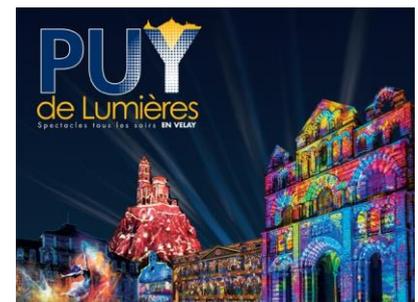


LEADER Velay Bilan 2015-2017



200 opérations accompagnées
4,2 millions d'euros de fonds européens



Un programme européen géré localement : Le GAL du Velay

Les fonds européens LEADER sont obtenus par le biais d'un appel à projets. Le territoire du Velay a été sélectionné le 29 Avril 2015 et s'est vu attribuer **une enveloppe de 4,2 millions d'euros** pour le développement de sa stratégie territoriale. Une large concertation menée auprès des acteurs privés et publics du territoire a permis de définir un axe fort du programme : **« Promouvoir les synergies locales vellaves ».**

Grâce à l'appui de la cellule d'animation du GAL, l'idée est de faire **plus et mieux travailler ensemble** les acteurs du Velay, à travers le financement d'opérations innovantes et fédératrices.

Le pilotage de ce Groupe d'Action Locale est réalisé par **un Comité de Programmation** composé d'élus et de représentants de la sphère privée (consulaires, associations). Celui-ci se réunit 4 fois par an pour statuer sur les demandes de subventions présentées et définir les grandes orientations du programme. **Un Comité Technique** se réunit régulièrement pour formuler des avis sur les projets présentés. **L'animation et la gestion du GAL du Velay** a été confiée à la Chambre d'Agriculture par le biais de mises à disposition de personnel.



Accompagner l'investissement privé et public



Après 2 ans de fonctionnement, ce sont **200 opérations** qui ont été financées et qui participent au développement économique de ce territoire rural. Le programme LEADER du Velay devrait permettre de générer plus de **16 millions d'euros d'investissements privés et publics** pour améliorer l'environnement productif et la qualité de vie sur le Velay dans les différents secteurs de l'économie rurale (valorisation des ressources locales, aides aux entreprises, redéfinition des patrimoines, revitalisation des centres-bourgs, mise en réseau des acteurs touristiques). Les

opérations sont pour la plupart engagées mais aujourd'hui, en octobre 2017, les porteurs de projets n'ont pas encore perçu les subventions attribuées. Le GAL se tient prêt à réaliser **les opérations de paiement** quand le logiciel de gestion sera mis en place.

Le Velay, un territoire très dynamique dans la mobilisation des fonds

Parmi les territoires d'Auvergne Rhône Alpes bénéficiaires de ce programme LEADER, le Velay apparaît comme l'un des plus dynamiques. Le GAL du Velay a été **le premier** à signer la convention de mise en œuvre du programme en décembre 2015. Cette réactivité s'est également traduite par l'organisation de 5 Comités de Programmation effectifs qui ont permis d'instruire et d'attribuer les aides LEADER à **200 dossiers**.

Dans le domaine des aides aux entreprises, ce sont **66 PME** qui ont été accompagnées par l'Europe dans leurs investissements productifs. Grâce à l'accompagnement des EPCI, du Département et demain de la Région, le GAL du Velay a permis de rendre plus concrète l'Europe auprès des acteurs locaux.

4 200 368 €
DE FONDS EUROPEENS
MOBILISES
UN SOUTIEN DIRECT DE
L'EUROPE
DE 42 € PAR HABITANT



200 opérations accompagnées dans divers domaines

La valorisation des ressources locales vellaves permet une relocalisation de l'économie et la création de nouvelles synergies entre acteurs locaux (circuits courts, promotion du « manger local », du « construire local », de « l'acheter local »).



Actions accompagnées : Etat des lieux des filières ressources locales et pistes de développement (Assoc. Interconsulaire de Haute-Loire), Aménagement et équipement de **commerces multi-services** qui mettent en avant les ressources locales (Chamalières sur Loire, Alleyrac, Arzac en Velay, Chaspinhac, Le Brignon), **Promotion des ressources locales** auprès de la population (Comité de Promotion, Gaspillage alimentaire, OT Emblavez, Achetez en Velay.com)

L'artisanat, le commerce et l'industrie du Velay ont été soutenus directement par les aides aux entreprises qui valorisent nos ressources locales (matières premières, produits transformés, services élaborés sur le territoire du Velay).

Actions accompagnées : Acquisition de matériels professionnels, **Aménagement** de locaux commerciaux et d'ateliers de production pour **66 PME** du territoire. Un partenariat fort sur le Velay existe sur cette action. **Les collectivités, les chambres consulaires et le GAL** travaillent ensemble pour accompagner le maillage des services en milieu rural et renforcer la valorisation des ressources locales par les entreprises.



Les marqueurs identitaires du Velay sont renouvelés à travers de nouvelles muséographies et une réappropriation par la population locale.



Actions accompagnées : Sensibilisation, réappropriation et interprétations artistiques autour des patrimoines locaux (biodiversité aquatique, égalité homme/femme, inclusion sociale, patrimoine immatériel, fleuve Loire, volcanisme), **Muséographies originales** (Puy de Lumières, Espace Rocher St Michel, Espace culturel européen, Prieuré de Chamalières), **Cheminevements** patrimoniaux (Blavozy, Polignac, Vielprat, Allègre), **Equipements** d'espaces culturels (Landos, Blavozy, Jardin Henri Vinay)

L'habitabilité des centres-bourgs est renforcée grâce à des opérations emblématiques concourant à l'attractivité et à la transition écologique et énergétique du Velay.

Actions accompagnées : Etudes de revitalisation (Allègre, Laussonne, Craponne-sur-Arzon, Sanssac l'Église, Fay-sur-Lignon), **Démolitions de bâtiments vacants** (Julliangès, Le Monastier, Brives Charensac, Chomelix, Costaros), **Réhabilitations exemplaires** (Vernassal, Chaspuzac, Lissac, Borne, St Paulien, Freycenet la Tour, Vazeilles Limandre, Alleyras) **Rénovation thermique** (Ecole Michelet, Ecole de Lavoute), **Réduction de la consommation énergétique** (Conseil en Energie Partagée avec le CAUE, **78** opérations d'optimisation de l'éclairage public en partenariat avec le SDE 43)



La mise en réseau des acteurs touristiques a été encouragée dans le cadre d'une gouvernance renouvelée qui permet de mieux capter la clientèle itinérante.

Actions accompagnées : **Elaboration d'une stratégie** touristique (Faire du Velay une destination), **Construction de produits touristiques packagés** (Guide Nature Randonnée, CC Mézenc Loire Sauvage), **Promotion** du potentiel touristique (Montgolfière en Velay)



La coopération interterritoriale et transnationale a également été développée par le GAL du Velay. Au niveau européen, en partenariat avec le Réseau européen des sites michaéliques et la Commune d'Aiguilhe, le GAL du Velay a initié un projet de coopération visant à fédérer les sites dédiés à **Saint Michel** en Europe. L'ambition est de proposer une coordination globale qui permette de bâtir un projet commun de promotion des sites.

L'animation et la mise en œuvre du programme ont permis d'assurer une mobilisation optimale des fonds pour le Velay. Avec plus de **130 porteurs de projets** privés et publics accompagnés financièrement par le GAL, la cellule d'animation et de gestion a eu un vrai rôle de structuration du territoire et de promotion des synergies locales.

Actions accompagnées : **Animation et gestion** du programme LEADER (1,9 ETP pour faire émerger les projets, accompagner les porteurs et assurer la gestion administrative des dossiers), **Communication** autour du programme (Newsletters, Actualisation du site internet), **Participation aux réseaux** (Séminaires, Groupe expert LEADER France, Ateliers Réseau rural, Actions de lobbying), **Evaluation** en continu du programme (Commission Suivi-Evaluation)



Les résultats du GAL du Velay :

- Une **forte mobilisation** des fonds européens LEADER sur le Velay pour le financement de projets locaux ancrés dans le territoire
- Un **accompagnement des porteurs de projets** vers tous financements publics (locaux, nationaux et européens)
- Un **appui particulier** aux porteurs de projets privés grâce au réseau Interconsulaire
- La mise en place de **la Commission Suivi Evaluation** qui permet de faire progresser la culture de l'évaluation sur le territoire
- La **mise en réseau** d'acteurs locaux sur des projets transversaux, fédérateurs et innovants

Pour 2018-2020, le GAL du Velay ambitionne de poursuivre son action de développement du territoire grâce à l'attribution de crédits européens complémentaires. Une liste d'attente est aujourd'hui constituée afin d'être très réactifs en cas de nouvelles attributions.

Plus d'infos sur le programme LEADER du Velay :

<http://www.paysvelay.fr/leader/gal-pays-velay/>

La cellule d'animation et de gestion du GAL :

- Thomas FACQUEUR, Animateur GAL du Velay

04-71-07-21-06 06-86-82-50-18

leadervelay@gmail.com

- Jean-François BONNEFOY, Gestionnaire GAL du Velay

04-71-07-71-96 06-85-56-52-63

jfbonnefoy@haute-loire.chambagri.fr

